

## L'Église catholique est une « organisation religieuse extrémiste » pour la U.S. Army

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Cathophobie](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#)

Date : 7 avril 2013



Sur l'autre blogue que j'anime, **L'Observatoire de la Christianophobie**, j'ai signalé [vendredi dernier](#), l'incroyable information [signalée](#) ce jour même par **Kevin Eckstrom**, rédacteur en chef de **Religion News Service** : un programme de formation à base de diapositives sur « l'extrémisme politique et religieux » destiné aux réservistes de Pennsylvanie du « **316th Expeditionary Sustainment Command** » de l'Armée de Terre des États-Unis, présentait l'Église catholique comme un mouvement « religieux extrémiste » dans un tableau figurant sur sa 24<sup>ème</sup> diapositive de la présentation « Extrémisme et organisations extrémistes » :



L'affaire a provoqué un ouragan de protestations aux États-Unis, dont celle de l'archidiocèse aux Armées dès le [4 avril](#) (25 % des membres des Forces Armées des États-Unis sont des catholiques...). En voici la traduction :

L'archidiocèse aux Armées [**Archdiocese for the Military Services**] et l'Alliance des aumôniers pour la liberté religieuse [**Chaplain Alliance for Religious Liberty**] ont récemment appris qu'une séance de formation destinée au programme de l'Armée de Terre des États-Unis sur l'égalité des chances des réservistes, classait expressément le « catholicisme », les « christianisme évangélique » et d'autres groupes religieux comme des exemples « d'extrémisme religieux », à l'instar de groupe comme « Al-Qaïda », « Hamas » ou le « KKK » [Ku Klux Klan].

L'archidiocèse est stupéfait que les catholiques figurent dans une liste à côté de groupes qui sont par leur vocation et leur nature mêmes, violents et extrémistes.

Selon la réponse après enquête du Chef du bureau des aumôniers de l'Armée de Terre, la session de formation en question semble être un incident isolé non toléré par l'Armée de Terre. L'archidiocèse et l'Alliance des aumôniers ont signalé que l'Armée de Terre devrait et doit prendre des initiatives pour que de tels incidents ne se reproduisent pas à l'avenir.

L'archidiocèse invite le ministère de la Défense à vérifier tout ce type de matériel et à

garantir que l'argent du contribuable ne soit plus jamais utilisé à présenter des matériaux ouvertement antireligieux aux hommes et femmes sous les drapeaux.

De son côté, l'Armée de Terre, par son porte-parole **George Wright**, a précisé que « *la diapo n'a pas été produite par l'Armée de Terre. Elle l'a été par une personne à l'insu et sans la permission de quiconque dans la chaîne de commandement (...)* Après qu'une plainte, émanant d'une seule personne ayant vu la présentation, ait été reçue, la personne a supprimé cette diapo et elle n'a plus jamais été projetée. Cette personne a présenté ses excuses à tous ceux que cela aurait pu choquer, et nous considérons cette affaire comme classée ».

Classée, vraiment... Voilà qui va peut-être un peu vite en besogne. Car il y a une autre diapo, la n° 5, qui mériterait aussi d'être supprimée. La voici :



**PROHIBITIONS**

Soldiers are prohibited from the following actions in support of Extremist Organizations or Activities

- › Participating in a Public Demonstration or Rally
- › Attending a Meeting or Activity with Knowledge that the Meeting or Activity Involves and Extremist Cause
- › Fund Raising Activities
- › Recruiting or Training Members
- › Creating, Organizing, or Taking a Visible Leadership Role in such an Organization
- › Distributing Literature on or off a Military Installation

The slide also features a photograph of a soldier in a white uniform and cap, holding a document, standing in an urban setting.

Read Slide

Si on lit bien ce qui précède, voici la liste des activités interdites aux militaires américains :

1. « *Participer à des manifestations ou des rassemblements publics* » : les militaires catholiques seraient-ils donc interdits de manifestation pour la défense de la vie ou du mariage ?

2. « *Participer à un meeting ou à une activité en sachant que ce meeting ou cette activité implique une cause extrémiste* » : serait-il donc interdit aux militaires catholiques de participer à

une réunion du comité économique paroissial voire même à un pique-nique de la paroisse ?

3. « *Activités de levée de fonds* » : les militaires catholiques seraient-ils donc interdits de vente de pierogis ou de roulés aux noisettes après la Messe pendant l'Avent pour procurer des ressources à la paroisse ?

4. « *Recruter ou former des membres* » : serait-il donc interdit aux militaires catholiques d'enseigner le catéchisme ?

5. « *Créer, organiser ou assumer un rôle de direction visible dans de telles organisations* » : serait-il donc interdits aux militaires catholiques d'être diacres, de présider un comité paroissial ou d'être chef de chœur ?

6. « *Diffuser des documents imprimés à l'intérieur comme à l'extérieur d'enceintes militaires* » : serait-il donc interdit aux militaires catholiques de distribuer un bulletin paroissial à la sortie de la Messe ou à un compagnon de chambrée ?

Avouez que tout cela est quand même fort inquiétant...